

20.09.30.08-061 Cession d'un terrain au profit du syndicat mixte EMMA

A l'issu du schéma directeur d'assainissement réalisé en 2018 sur Soustons, il a été préconisé la réalisation d'un bassin tampon et d'un poste de refoulement au lieu-dit Nicot, en lieu et place du poste de refoulement existant devenu obsolète. Ces travaux ont pour objectif de supprimer les déversements au niveau du trop-plein de ce poste de refoulement, et de tamponner les (sur)volumes liés à une pluie mensuelle.

Dans le cadre de ce projet, le syndicat mixte EMMA a sollicité la commune afin que cette dernière lui cède 1200 m² de l'espace vert situé en accroche de l'avenue de Quina, à proximité du pont de Nicot.

Il est à noter qu'à ce jour, seule la reprise du poste de refoulement a été réalisée.

Le service des Domaines, dans son avis du 16/08/2018 confirmé le 10 juin 2020 a évalué à 25 000 € la valeur de ce tènement foncier.

Ceci exposé,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de décider de céder au syndicat mixte Emma, un terrain de 1200 m² situé le long de l'avenue de Quina, tel que défini dans le document d'arpentage annexé à la présente, pour un montant de 25 000 € ;
- d'autoriser Madame le Maire à signer les actes et documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération, l'ensemble des frais afférents étant à la charge de l'acquéreur.